



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

## **Prises de Position de l'Automobile Club de Suisse ACS concernant les projets en matière de transports de la session de printemps 2021 des Chambres fédérales**

### **Conseil national**

#### **20.4339 Motion CEATE : Réduire de manière efficace le bruit excessif des moteurs**

**L'ACS rejette cette motion** pour les raisons suivantes :

- En matière de bruits de moteur, le développement technique a fait des progrès énormes et continue d'évoluer vers des moteurs encore plus silencieux.
- Véhicules et motos sont développés à l'international et peuvent être importés seulement s'ils sont conformes à la législation locale.
- Les réglementations concernant l'immatriculation des véhicules sont suffisamment strictes également en matière de l'émission de bruit des moteurs.
- Si le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule n'a pas un comportement correct, il existe aujourd'hui déjà des possibilités légales en quantité suffisante pour intervenir.
- Comme le montre l'exemple des véhicules électriques, des moteurs trop silencieux présentent un certain potentiel de danger.

### **Conseil des États**

#### **20.4400 Interpellation Gapany : La promotion de la mobilité multimodale est-elle entravée par le monopole des entreprises de transport ?**

**L'ACS approuve cette interpellation** pour les raisons suivantes :

- Depuis plusieurs années déjà, notre Club se penche sur le thème de la mobilité multimodale, car elle constitue la solution pour une exploitation plus efficace de notre infrastructure de transport.
- Ce faisant, le mix idéal de modes de transport pour aller d'un point A à un point B doit être proposé de manière neutre par une plateforme correspondante. Aucun mode de transport ne doit être favorisé ou discriminé.
- Le monopole des entreprises de transport comporte le risque de ne pas prendre en compte tous les modes de transport de manière égale. Dans ce contexte, l'ACS craint une discrimination du trafic individuel motorisé.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Fabien Produit, Secrétaire général de l'ACS, [fabien.produit@acs.ch](mailto:fabien.produit@acs.ch), Tél. 031 328 31 17.